

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 24 JUIN 2010

Adoption des rapports 2009 sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement : Monsieur le Maire donne lecture des rapports annuels où figurent les indicateurs techniques et financiers sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement. Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la lecture de ces rapports.

Suivi agronomique des boues : Le Conseil Municipal accepte que le suivi agronomique des boues de la station d'épuration continue à être assuré par la chambre d'agriculture par convention pour une période de 3 ans.

Location de véhicules : Le Conseil Municipal retient la proposition de la SA WARSEMAN Automobiles de Bracieux pour la location de 3 véhicules :

- un KANGOO Express pour 276.78 € HT par mois pendant 60 mois
- un MASTER châssis cabine pour 496.78 € HT par mois pendant 60 mois
- un MASTER fourgon pour 407.57 € HT par mois pendant 60 mois.

Le Conseil Municipal décide de mettre en vente au plus offrant le MASTER fourgon appartenant à la commune.

Indemnité au gardien de l'église : Le Conseil Municipal fixe l'indemnité au gardien de l'église pour un montant annuel de 471.87 €.

Demande d'exonération de taxe d'habitation : Le Conseil Municipal refuse à la majorité (2 pour – Mme Sandrine LE BIHAN, Mr Jean-Marcel FONTAINE) d'accorder l'exonération de la taxe d'habitation dont peuvent bénéficier les propriétaires de gîtes ruraux, chambres d'hôtes et locaux classés meublés de tourisme, dans les communes situées en zone de revitalisation rurale.

Demande d'un local : Le Conseil Municipal autorise Mme Rosemarie PICOT, infirmière libérale, à établir son cabinet dans le local situé dans la cour de la mairie et fixe à 100 € par mois le montant à régler pour cette occupation. Une convention devra être signée avec Mme Rosemarie PICOT.

Convention avec le département pour la bibliothèque : Le Conseil Municipal,

- accepte de porter les crédits d'acquisition de documents pour la bibliothèque à 1 708 €,
- demande aux bénévoles l'ouverture de la bibliothèque à raison de 6 heures par semaine,
- sollicite du Conseil Général son accord pour que la bibliothèque, bien que d'une superficie inférieure aux normes, mais implantée dans un bâtiment neuf avec du mobilier neuf, puisse continuer à fonctionner ainsi.
- accepte la convention proposée par le Conseil Général.

Décisions prises dans le cadre de la délégation :

MARCHES PASSES SELON LA PROCEDURE ADAPTEE :

- Marché passé pour la conduite d'opération pour la construction d'un restaurant scolaire. Ce marché a été signé avec PACT 37 à TOURS pour un montant de 11 620 € HT.
- Marché passé pour la maîtrise d'œuvre pour la construction d'une station de déferrisation/démanganisation. Ce marché a été signé avec BEIMO à CHEVERNY pour un montant de 9 795 € HT.
- Marché passé pour la réalisation d'un audit portant sur l'aménagement et le cadre de vie de la commune. Ce marché a été signé avec l'agence URBA 37 à la Chapelle Blanche Saint Martin, pour un montant de 21 071.50 €.

CONTRATS D'ASSURANCES :

- Contrat d'assurance « Flotte de véhicules » auprès de GROUPAMA, en remplacement des contrats souscrits individuellement pour chaque véhicule.
- Contrat d'assurance VILLASSUR 3 en remplacement du VILLASSUR 2 (engagement jusqu'au 31/12/2013).

Divers :

Monsieur Serge ETIEVE signale un dysfonctionnement dans la synchronisation des feux tricolores à Landeleine.

Monsieur Jean-Marcel FONTAINE demande l'implantation de plots à l'entrée de l'agglomération, route de Nançay, pour créer un ralentissement. Cette demande sera étudiée dans le cadre de l'ATESAT.

Madame Sandrine LE BIHAN demande que l'emplacement réservé au stationnement du car, rue de la ferme, soit rallongé.